Particularités propres aux clandestines : plus précaires que les sans-papiers, les sans-papières

Autor(en): **Lamamra, Nadia**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[90] (2002)**

Heft 1459

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-282292

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Particularités propres aux clandestines

Plus précaires que les sans-papiers, les sans-papières

Depuis le printemps dernier, nous assistons à une visibilisation croissante de la question des personnes «sans-papiers. Malheureusement, nous sommes encore loin d'une solution digne pour tous ces gens, qui à cause d'une politique migratoire largement raciste, se retrouvent aujourd'hui dans l'illégalité. En dépit de l'ampleur qu'a pris le mouvement des sans-papiers, les distinctions entre les conditions des femmes et des hommes concerné-e-s n'ont pas ou peu été prises en compte. Analyse.

NADIA LAMAMRA

Malgré des mobilisations très fortes en Suisse romande, la question des femmes en situation illégale n'a guère été abordée; elle est pourtant plus que jamais d'actualité. Tout d'abord, parce que la migration a changé. Depuis quelques années, on constate - en Suisse, mais de manière plus générale en Europe - que ce ne sont plus seulement des hommes qui viennent travailler, mais également des femmes. Elles viennent parfois de très loin, laissant souvent des enfants, un conjoint, une famille derrière elles, afin de subvenir à leurs besoins.

Travail de femmes

Au niveau de l'emploi, cette migration féminine est cantonnée dans des secteurs d'activité différents de ceux où sont traditionnellement insérés les hommes : les femmes se retrouvent essentiellement dans les services, comme le nettoyage, l'hôtellerie ou encore le travail domestique. Dans ces secteurs très féminisés, on retrouve un maximum de précarité : souvent au noir, chez des particuliers, ces femmes ne bénéficient d'aucune protection - ni contrat de travail, ni convention collective - enfin, elles sont isolées, les syndicats étant peu présents, voire totalement absents.

Les employeurs y trouvent leur compte

L'activité domestique a ceci de particulier qu'elle est salariée ou non. Comme il est effectué gratuitement par les femmes, ce travail n'est pas reconnu. Et cette absence de reconnaissance se perpétue même lorsque l'activité est rémunérée, ainsi «dans la distribution des quotas [de permis], le secteur du ménage et du nettoyage n'est pas pris en considération»[1]. La demande n'est donc pas couverte et les autorités créent de fait une véritable offre de travail au noir. Les employeurs y trouvent également leur compte, puisque profitant d'une absence quasi totale de protection, ils peuvent proposer presque n'importe quelles conditions. Il n'est donc pas surprenant de trouver dans ce secteur la plus forte exploitation : payées une misère, certaines employées domestiques sont dans des situations proches de l'esclavage.

Elargir le débat

Troisième aspect à considérer dans le cas des sans-papières : le renvoi des femmes dans leur pays d'origine a d'autres implications pour elles. Certaines viennent de régions où la culture machiste est très marquée. Or, la relative indépendance qu'elles ont acquise en Suisse n'est pas tolérée. Mal perçues, discriminées, le fait d'avoir vécu seules à l'étranger les stigmatise et elles risquent en rentrant au pays de tomber immédiatement sous le joug d'un frère, d'un père, voire pire, d'être exclues de leur communauté[2].

La prise en compte des femmes dans la lutte des sans-papiers montre la nécessité d'élargir les revendications. En continuant à lier régularisation et activité professionnelle, on exclut non seulement les salariées de secteurs «informels», comme le travail domestique, mais également toutes celles qui travaillent gratuitement. Le mouvement des sans-papiers - en intégrant la question des sans-papières - est une véritable lutte émancipatrice qui va au-delà des revendications immédiates de chacun-e. C'est d'une véritable lutte sociale contre l'Etat et le patronat qu'il s'agit, un mouvement qui cherche à changer fondamentalement la société.

Le fruit d'une politique xénophobe

L'émergence de la question des sans-papiers a ramené la Suisse à la réalité des pays voisins. Il s'agit là des résultats d'une politique d'immigration et d'asile depuis longtemps raciste. La législation inchangée depuis les années trente[3], s'est encore durcie ces dernières années sous le coup des poussées xénophobes. Les récentes mobilisations ont mis l'accent sur le fait qu'«aucun être humain n'est illégal» ; l'Etat a le pouvoir de légaliser certaines personnes et donc d'en mettre d'autres en situation illégale. Les autorités refusent d'entrer en matière sur une régularisation collective, car elles ne peuvent pas gérer une pareille contradiction. Les sans-papiers ne sont que le résultat de la politique menée par l'Etat.

NL

[1] *Réseau de Solidarité envers les femmes en situation illégale (dir.),* Illégales, mais indispensables. Employées domestiques sans permis de séjour valide dans la région de Zurich, *Zurich, août 2000, p.16.*

[2] *Pour éviter cette situation, certaines se sont organisées : l'Association des mères bosniaques seules avec enfants mineurs, et l'Association des femmes kosovares isolées en sont deux exemples pour le canton de Vaud.*

[3] *Collectif «Quand on aime on ne compte pas» (dir.),* Retournons la Letr (Loi sur les étrangers) à son expéditeur. Ouvrons un débat sur les droits des «étrangers-ères», Le Courrier *et les Editions CORA, mars 2001, p. 7.*